



# COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ [contact@cdntt.fr](mailto:contact@cdntt.fr) - [www.cdntt.fr](http://www.cdntt.fr)

Orchies, le 16 octobre 2025

**Coordonnateur du District Sambre Avesnois**  
Monsieur Dominique RUBENS

☎ 06 08 45 35 89  
✉ [dominique.rubens@cdntt.fr](mailto:dominique.rubens@cdntt.fr)

Aux Présidents des Clubs du Sambre Avesnois sous couvert de leur Correspondant.  
Au Responsable Technique du District  
Au Responsable Sportif du District  
A Mme D. MISZTAL, Présidente du Comité du Nord  
A M. M. DORCHIES, Secrétaire Général du Comité du Nord  
A M. E. KELLER, Responsable de la commission des districts  
Aux Elus du Conseil d'Administration du Comité du Nord  
A M P. D'HOUWT, Responsable Technique Départemental  
A M. J. TAYLOR, Agent de Développement  
Au Secrétariat du Comité du Nord

## COMPTE RENDU DE LA REUNION SAMBRE AVESNOIS A ANOR, le 06 septembre 2025

**Clubs présents :** PPC ANOR – PPC ASSEVENT – TT COLLERET OSTERGNIES - CSTT FERRIERE LA GRANDE – PPC FOURMIES - PPC LA LONGUEVILLE – TTC LANDRECIES – CP SAINT REMY DU NORD - PPC SARS/POTERIES/BEUGNIES – AEP TRELON - CDJ VILLEREAU (11 présents)

**Clubs absents :** TT BAVAY - TT BEAUFORT - PPC JEUMONT – US LEVAL/SAMBRE - ASTT POIX DU NORD – TTGA WARGNIES LE GRAND ( 6 absents)

**Club excusé :** UTT MAUBEUGE (1 excusé).

**Personnalités présentes :** Monsieur Dominique COISNE, Président d'honneur du Comité du Nord  
Monsieur Pierre LAGOUCHE, représentant le Comité du Nord  
Monsieur Jean Luc PERRAT, Maire d'ANOR  
Madame Sandra PAGNIEZ, Adjointe aux associations de la ville d'ANOR.

**Personnalités excusées :** Madame Delphine MISZTAL, Présidente du Comité du Nord  
Monsieur Michel DORCHIES, Secrétaire Général du Comité du Nord  
Monsieur Guy BORDEREAUX, Ancien coordonnateur du district

Le coordonnateur accueille les Présidents et représentants des clubs, il les remercie de leur présence. Il remercie également M. PERAT, Maire d'ANOR et Madame PAGNIEZ Adjointe, non seulement pour leur présence mais aussi pour le soutien apporté au club local et en particulier pour avoir permis l'organisation matérielle de la réunion.

Il rappelle les activités du district de la saison :

- les individuels et la coupe Sambre Avesnois à JEUMONT les 21 et 22 février 2026.

M. Pierre LAGOUCHE, juge arbitre, explique la modification du règlement de la coupe, les cinq parties seront jouées et la composition libre.

- la participation aux interdistricts le 17 mai 2025.

M. Matthieu BRUYERE rappelle les résultats de l'équipe du Sambre Avesnois aux interdistricts il remercie les participants : joueurs et staff, les clubs qui ont joué le jeu et rappelle à tous les clubs qu'il aura toujours besoin de leur soutien pour composer l'équipe de 2026.

Le coordonnateur donne la parole aux représentants des clubs afin de recueillir leurs avis et remarques en ce début de saison :

- Une explication sur la double appartenance est donnée et fait référence à la circulaire de la ligue.
- La principale remarque concerne le fait qu'en Départementale 1, les clubs du district se déplacent sur le Valenciennois et en Régionale 4 dans l'Aisne (47 km) . Le coordonnateur fait remarquer qu'en départementale 3 entre ANOR et VILLEREAU, on doit être proche des 50 km.

M. Dominique COISNE leur répond qu'il transmettra à M. Bruno REVEL afin que ce dernier explique ce choix.

M. Dominique COISNE donne les informations du Comité du Nord préparées par M. Michel DORCHIES secrétaire Général du Comité du Nord :

Mot de la Présidente : « je ne pourrai être présente à toutes les réunions de districts. Comme l'année dernière, je tournerai afin de pouvoir tous et toutes vous rencontrer. Je vous souhaite une très belle année sportive. Je continuerai à venir à votre rencontre à l'occasion du championnat, tournoi ou autre. A très vite sur les terrains »

Rappel : Si une équipe est exempte ou bénéficie d'un forfait, même si elle est positionnée à l'extérieur, il est obligatoire d'envoyer la composition d'équipes, quel que soit le championnat (par équipes, vétérans, mixte, jeunes).

Une question a été posée quant à la limitation du nombre de points des joueurs en D3. Il est fréquent de voir des joueurs d'un certain niveau évoluer en D3, ponctuellement, pour assurer une montée. La D3 fait partie du championnat de France, et est soumise aux mêmes règles du règlement fédéral. En conséquence, il est impossible, pour l'instant, d'imposer quoi que ce soit : la seule possibilité est de faire remonter à la Fédération ce problème.

Licences événementielles : la Fédération semble ignorer le CD 59. En conséquence, le Comité ne fera pas « d'effort » pour inciter les clubs à la prise de ces licences.

A noter : à partir de novembre 2025, un affichage mettant en garde contre le phénomène de violence dans le sport sera obligatoire dans les salles (les mairies devraient fournir les affiches).

Une convention a été passée avec la Clinique d'ostéopathie de Lille. Séances possibles à 15.00 euros (au lieu de 20.00 euros).

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026 (tour du Critérium Fédéral et journée 3 phase 2 des championnats par équipes). Attention, à l'occupation de vos salles, si vous êtes concernés.

La Fédération a lancé le programme des 300 en lien avec le CNOSF (suite à la formation des 300 dirigeantes en 2023/2024) 2 féminines du Comité ont été retenues.

Dates à retenir :

✓ Dimanche 7 septembre 2025 : Journée des Arbitres à SAINT AMAND

✓ Vendredi 19 septembre 2025 12h00 : clôture des inscriptions au Critérium Fédéral

✓ 20 – 21 septembre 2025 : journée 1

✓ 27 – 28 septembre 2025 journée 2

✓ Samedi 04 octobre 2025 : Assemblée Générale du Comité du Nord à SAINT ANDRE

✓ Samedi 08 novembre 2025 : Assemblée Générale de la Ligue à Lille au LMTT (possibilité de donner un pouvoir à un autre club du district).

2ème réunion du district : le jeudi 15 janvier 2026 19h00 à SAINT REMY DU NORD.

Le coordonnateur revient sur les différentes Assemblées Générales et l'importance de la présence ou de la représentation des clubs du district à celles-ci.

Il intervient aussi pour rappeler les compétitions Départementales et notamment le critérium fédéral et le ch'ti poussins. M. Dominique COISNE intervient à ce sujet en assurant aux clubs du district que s'il y avait des inscriptions de jeunes du Sambre Avesnois au ch'ti poussins, il ferait de sorte qu'une épreuve se déroule dans une salle du district.

La réunion s'achève par le pot de l'amitié offert par la Municipalité et le P.P.C. ANOR, qu'ils en soient remerciés.

Le Coordonnateur du District Sambre Avesnois  
Dominique RUBENS